

PROPOSITION DE CHANTIER EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE UN GISEMENT DANS CHAQUE RÉGION

Chaque année, des milliards de dollars en dépenses énergétiques quittent à jamais les régions du Québec.

Or, une partie importante de ces sommes peut être retenue en région, et ce, par une meilleure efficacité énergétique.

LE PROBLÈME : LA FUITE DES CAPITAUX D'ÉNERGIE

Chaque année, des centaines de millions en dépenses énergétiques quittent à jamais les régions du Québec. L'année dernière, par exemple, les consommateurs en région (excluant Montréal, Laval et Québec) ont envoyé plus de 5,6 G\$ à Hydro-Québec. Or, à peine un milliard fut retourné en forme de dépenses et de taxes régionales.

En une seule année, les économies régionales ont donc perdu plus de 4,6 milliards en capitaux en raison des dépenses d'énergie électrique. D'ailleurs, si les régions comptent pour deux tiers des recettes domestiques d'Hydro-Québec, elles ne reçoivent que 40% des dépenses et taxes de la société d'État. De toute évidence, la consommation d'énergie constitue une **fuite pour l'économie des régions**.

ÉLÉMENT DE SOLUTION : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

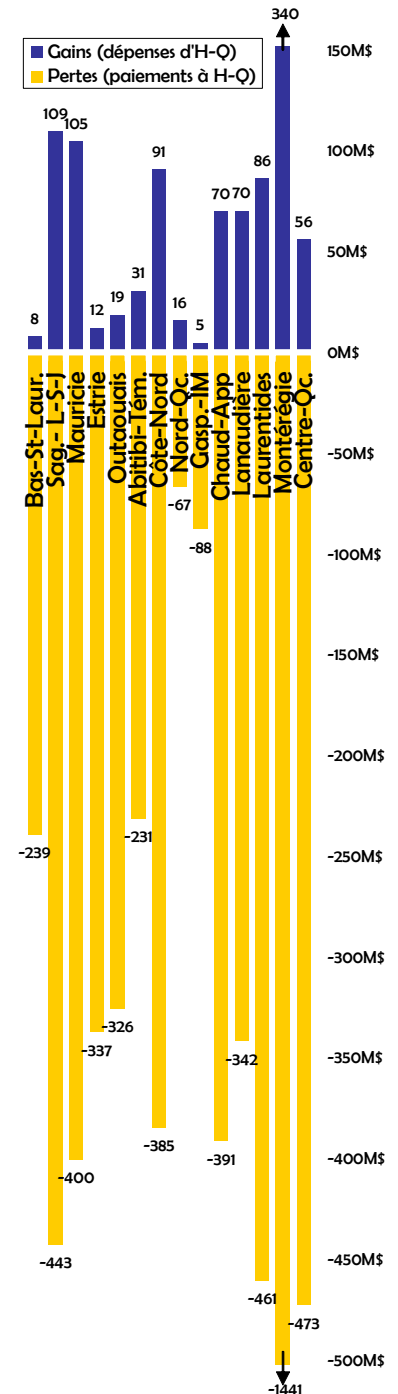
Une partie importante de l'énergie consommée est présentement gaspillée. Ce gaspillage est principalement le résultat d'équipements peu efficaces. Pourtant, des équipements sensiblement plus performants sont disponibles sur le marché, et des moyens simples et largement éprouvés permettraient de faciliter leur adoption.

Le **chantier d'efficacité énergétique** proposé permettra aux Québec et à ses régions de bénéficier de ces équipements plus efficaces et performants. Il offrira des bénéfices importants et tangibles à l'ensemble des régions du Québec :

- > **Injection de capitaux** : L'investissement requis pour inciter les clients à choisir ces équipements constituerait une injection de capitaux vers les régions. On estime qu'environ 200M\$/année serait injecté dans les régions à cet effet.
- > **Rétention des capitaux** : L'adoption d'équipements plus efficaces permettrait de réduire les fuites et de retenir une plus grande part de capitaux à l'intérieur de chaque région. On évalue à plus de 500M\$/année les économies qui, au lieu de quitter, seraient réinjectées dans l'économie régionale, générant des milliers d'emplois supplémentaires dans une multitude de secteurs. Du côté des entreprises, elles bénéficieraient d'équipements plus performants, réduisant leurs coûts et les rendant plus compétitifs sur le marché externe.

En plus des bénéfices économiques régionaux, c'est l'ensemble du Québec qui en bénéficierait. D'abord, en améliorant son **bilan environnemental** et, du même coup, en respectant son engagement international envers le protocole de Kyoto. Ensuite, en aidant les consommateurs, petits et grands, à utiliser leurs capitaux à des fins plus productives sur le **plan économique**. Enfin, en contribuant à la **sécurité énergétique** du Québec.

**Bilan régional d'Hydro-Québec
(année 2003)**



Source: Hydro-Québec 2004

PROPOSITION : UN CHANTIER D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un chantier en efficacité énergétique consisterait en un ensemble d'investissements pour inciter à l'adoption d'équipements plus efficaces sur le plan énergétique, donc plus performants. Ailleurs en Amérique du Nord, de tels incitatifs permettent, à titre d'exemples :

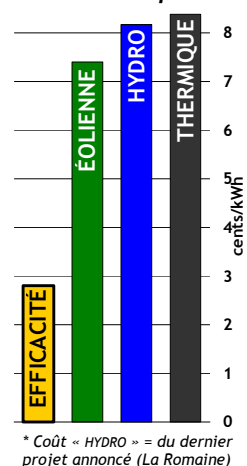
- > aux ménages de choisir des électroménagers *Energy Star*, plus économes
- > aux bâtiments commerciaux et institutionnels d'avoir recours à des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation à haute efficacité énergétique
- > aux entreprises d'adopter un ensemble de procédés plus performants

Le Québec abrite un potentiel – un « gisement » – en efficacité énergétique des plus intéressants. Selon l'étude la plus récente à ce sujet¹, un effort relativement modeste permettrait d'économiser 7 TWh/an – soit plus que la production proposée du Suroît. Des mesures plus étoffées permettraient de doubler cet objectif. Le coût de réalisation serait de 2,8 cents/kWh, soit le tiers de celui de nouvelles centrales thermiques ou hydroélectriques (voir tableau).

La proposition et les retombées

Hydro-Québec a déjà annoncé son intention de hausser ses tarifs de près de trois pourcent annuellement au cours des prochaines années. Notre proposition consiste à dédier une partie de ces hausses afin de financer un chantier en efficacité énergétique.

Coûts des options*



Retombées du chantier proposé*

... en région

Économie	720 M\$/an
Emplois	5600/an

... au Québec

Économie	1050 M\$/an
Emplois	-8000/an
Énergie	-9 TWh/an
CO ₂ évité	3 Mt/an

* Évaluation préliminaire

Spécifiquement, **la hausse d'une seule année serait dédiée à l'efficacité énergétique**. Cette part générerait environ 300 M\$ annuellement à cet effet, dont 200 M\$ irait aux régions.

Les sommes ainsi recueillies seraient utilisées afin d'offrir un ensemble de programmes incitatifs permettant aux consommateurs de choisir des équipements plus efficaces énergétiquement. De plus, les programmes seraient appelés à assurer une distribution régionale équitable des économies. Ainsi, **une cible de 5% d'économies par région** serait adoptée.

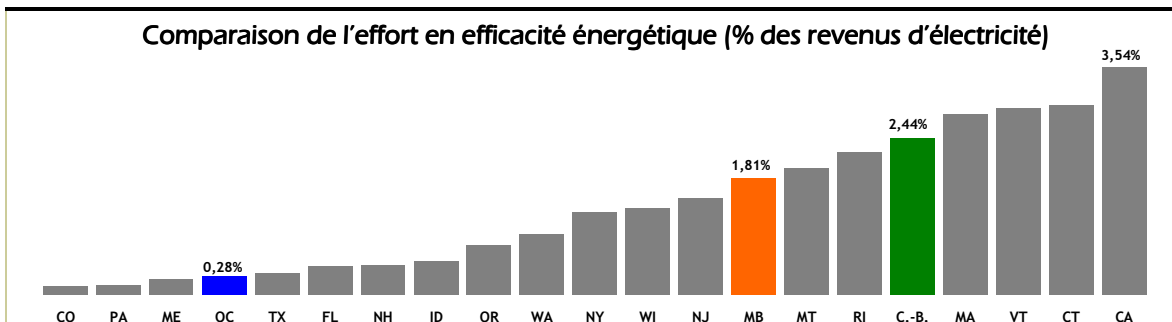
En combinant l'effet des dépenses de programme et des économies retenues en région, le chantier aurait un impact substantiel. À titre d'exemple, la Mauricie gagnerait plus de 50 M\$ *annuellement*. La Côte-Nord, l'Abitibi, le Lac-St-Jean et la Montérégie recevraient plus de 75 M\$/an, 30 M\$/an, 60 M\$/an et 170 M\$/an respectivement.

LA PROPOSITION EN PERSPECTIVE

L'efficacité énergétique est reconnue par tous comme étant la filière énergétique à privilégier. Selon toutes les études réalisées à ce sujet, il s'agit de la filière énergétique la moins coûteuse (voir tableau en haut). De plus, elle génère sensiblement plus d'emplois, même lorsque comparée à l'hydroélectricité.²

Le Québec figure présentement parmi les dernières régions d'Amérique du Nord en matière d'investissements en efficacité énergétique. La présente proposition le placerait plutôt parmi les meilleurs.

Comparaison de l'effort en efficacité énergétique (% des revenus d'électricité)



Pour de plus amples renseignements :

Philippe BOURKE, Directeur-général, RNCREQ : (514) 861-7022 | philippe.bourke@rncreq.org

¹ Dunsky Expertise en énergie (2004). *Opportunities for Accelerated Electrical Energy Efficiency in Québec : 2005-2012*, 80p.

² Différentes études d'Hydro-Québec, du Gouvernement du Québec et d'auteurs québécois et nord-américains indépendants.